

Dix ans après les massacres « ethnistes » de 1994,  
le pays a-t-il su poser les bases de sa  
reconstruction ? Entretien avec son représentant  
à Paris.

Rwanda : Paysage après le génocide

Jean Chatain

L'Humanité, 17 mars 2004

Le 7 avril prochain commenceront au Rwanda les cérémonies de commémoration du dixième anniversaire du génocide. Démocrates Hutu et familles Tutsi confondus dans une atroce "saison des machette"s planifiée par un régime clanique et mafieux, qui, avec des complaisances internationales (notamment celles impliquant Paris et des réseaux et lobbies français), avait fait de la division et de la haine ethniques le vecteur de pérennisation de son emprise sur le pays. Tandis que les Nations unies s'obstinaient à ne rien voir, les massacres firent un million de martyrs en l'espace de trois mois, dans les conditions de sadisme qui caractérisent les persécutions racistes. Seule la victoire de la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR) mit fin au bain de sang organisé. Rencontre avec Jacques Bihozagara, ambassadeur de la République rwandaise en France.

**Le Rwanda s'apprête à commémorer le dixième anniversaire du génocide. Dans quel esprit, dans quelles perspectives s'inscrit**

**cette cérémonie de la mémoire ?**

**Jacques Bihozagara.** Cette commémoration se situe à un moment où la communauté internationale est prête à une réflexion sur le génocide de 1994. Les Nations unies ont voté une résolution en ce sens, parrainée par l'Unité africaine. Pour ce qui nous concerne, elle doit nous permettre de faire un bilan sur ce que nous avons fait pendant dix ans. Pour que la mémoire des victimes ne soit pas effacée. Pour que justice soit faite. Pour regarder vers l'avenir afin qu'une telle tragédie ne puisse se reproduire.

**L'année 2003 a été marquée par des élections présidentielle et législatives. La page de la transition vous paraît-elle réellement tournée ?**

**Jacques Bihozagara.** Cette page a été tournée, même si la situation présente est plutôt celle de ce que j'appellerais un trait d'union entre la transition et la période de stabilisation proprement dite. La transition a vu la mise sur pied d'une plate-forme poli-

tique sur laquelle il devient possible de bâtir. En 1994, le Rwanda était complètement déchiqueté ; la transition visait à susciter et conjuguer les efforts pour reconstruire le pays sur le plan institutionnel.

**Aspect inattendu des législatives : le Rwanda apparaît en tête de la planète pour ce qui concerne la parité hommes-femmes.**

**Jacques Bihozagara.** Non seulement, à nos yeux, la parité est une vertu on ne peut plus naturelle, mais notre douloureuse expérience nous a montré des femmes déployant des énergies extraordinaires pour la reconstruction et la gestion des crises. Nos séurs, nos femmes ont été doublement victimes en 1994. Elles étaient poursuivies comme membres d'une ethnie et le viol a été utilisé comme arme du génocide ; et, avec le viol, son corollaire le sida. La pandémie s'est exacerbée avec le génocide.

**Dans la période ayant précédé le processus électoral, des critiques ont été émises sur les conditions de son déroulement. Notamment concernant la déchéance du président Pasteur Bizimungu ou encore l'interdiction du Mouvement démocratique républicain (MDR).**

**Jacques Bihozagara.** Comme tout homme, Pasteur Bizimungu a des qualités et des défauts. Son plus grand défaut fut d'avoir utilisé l'arme de la division pour asseoir une politique au Rwanda. Lui qui a négocié le protocole d'accord sur l'État de droit ne pouvait faire marche arrière et aller dans le sens de ce qu'il avait combattu hier. Le MDR ? Les mêmes causes ont produit les mêmes effets : le MDR n'a jamais tranché sur l'idéologie du divisionnisme ; cela, les Rwandais, qui en

ont souffert, ne pouvaient l'accepter.

**Des séquelles demeurent de la période du génocide, en particulier dans le domaine de la justice (des dizaines de milliers d'emprisonnés n'ont toujours pas été jugés). Pourquoi un tel retard ? Sera-t-il possible d'y mettre prochainement un terme ? Que donne le recours au système gacaca [prononcez "gaxaxa"] de justice dite traditionnelle ?**

**Jacques Bihozagara.** La gacaca est venue pour nous aider à affronter ce problème de la population carcérale. Avec les moyens qui sont les nôtres en matière de justice classique, il nous faudrait deux cents ans pour juger le dernier inculpé ! Ce que vous appelez la justice traditionnelle permet de confronter un nombre important de prisonniers aux faits qui leur sont reprochés devant un jury, celui justement que l'on appelle gacaca. Le génocide a été commis collectivement et au grand jour. Ceux qui ont vu tuer sont nombreux. Les jurés sont pris parmi ces témoins, pour se prononcer sur un groupe de personnes accusées. La gacaca aide à accélérer les procès et, simultanément, à éduquer les populations afin d'assurer la cohésion sociale.

**Où en sont les rapports entre Kigali et le TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda) ?**

**Jacques Bihozagara.** Ce tribunal est bizarre. On dirait qu'il jauge ses jugements : frapper moins fort ici pour pouvoir frapper plus fort ailleurs. Un dosage qui ne saurait avoir lieu dans la justice. À moins d'accepter l'idée d'une justice politique.

**Le rôle du Rwanda dans la guerre déchirant la République démocratique du Congo a été mis en cause à maintes reprises. On**

a aussi parlé de pillage des richesses naturelles de ce pays voisin. Que répondez-vous à ces accusations ? Reste-t-il encore des militaires rwandais dans la région frontalière du Kivu ? Quel est, aujourd'hui, l'état des relations entre votre pays et les autorités de la RDC ?

**Jacques Bihozagara.** Je commence par votre dernière question. Nous venons de désigner un ambassadeur à Kinshasa. Nous voulons normaliser nos relations avec le Congo. Nous avons quitté la RDC au grand jour, la MONUC, mission de l'ONU, l'a constaté. L'accusation de pillage ? Elle a été l'invention de certains milieux internationaux et de certains pays pour entretenir la pression contre notre présence. Mais que l'on nous dise, que l'on nous explique ce que faisait sur le territoire congolais le général Rwarakabije [l'un des dirigeants des FAR, forces armées rwandaises de l'ancien régime Habyarimana – NDLR], qui a récemment déposé les armes qu'il utilisait hier contre le Rwanda, pour y revenir avec ses hommes ?

**“Plus jamais ça”, a-t-il été proclamé après la révélation des génocides européens perpétrés à**

**l'égard des Juifs et des Tziganes. “Plus jamais ça”, dit-on aujourd'hui à Kigali. Le danger d'une utilisation politique et meurtrière de “l'ethnisme” vous paraît-il réellement dépassé, alors que ce type de manipulation des peuples se poursuit à travers le continent africain ?**

**Jacques Bihozagara.** Le “plus jamais ça”, nous y croyons. La discrimination n'est pas innée, n'est pas une tare spécifique à telle ou telle catégorie de personnes. La tragédie dont nous avons été le théâtre résulte du fait qu'au Rwanda il y a eu absence de l'État de droit et ethnisation de la cohabitation sociale. Tout est venu du pouvoir. Nous nous employons à rétablir cette notion de l'État de droit. Notre Constitution inscrit dans son texte tout un mécanisme de garde-fous pour prévenir de nouvelles politiques susceptibles de déséquilibrer notre société. Le concept de partage du pouvoir est la pierre angulaire de nos institutions, qui stipule par exemple que, quel que soit le parti gagnant une élection, le président de la République et celui du Parlement ne doivent pas être issus d'une même formation politique.